

Maître Philippe MOLIN

HUISSIER DE JUSTICE

4, Rue Jean de Berry

63202 RIOM

Tel 04.73.38.26.69

Compte Affecté CDC 40831 00001 0000334709M 30

Fax 04.73.38.73.61

PROCES VERBAL DE CONSTAT



SECOND ORIGINAL

**Maître Philippe
MOLIN**

Huissier de Justice
4, Rue Jean de Berry
63202 RIOM CEDEX
☎ : 04.73.38.26.69

☎ : 04.73.38.73.61

Compte Affecté CDC 40031 00001
000334708M 30



PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

**L'AN DEUX MIL NEUF
ET LE HUIT JANVIER**

A la requête de :

CREDIT IMMOBILIER DE France RHONE ALPES AUVERGNE, SA
au capital de 134 222 643 €, dont le siège est à LYON 6^{ème}, 93-95 rue
Vendôme, RCS LYON 391 563 939, prise en la personne de son
représentant légal habilité à cet effet par décision du conseil
d'Administration du 19 juin 2001.

Référence étude
20080610

Elisant domicile en mon étude et encore en l'étude de Maître Christine BAUDON, avocats près
le tribunal de grande instance de RIOM Domicilié à RIOM, ayant pour avocat plaident Maître
Philippe BOISSIER, avocat associé au barreau de CLERMONT FERRAND, y demeurant 35
rue Blatin,

Constitué pour le présent et ses suites, lequel occupera pour elle sur les poursuites aux fins de
saisie immobilière devant Monsieur le juge de l'exécution du tribunal de grande instance de
RIOM.

AGISSANT EN VERTU :

d'un acte reçu par Maître DOUTRIAUX,
Notaire à SAINT ELOY LES MINES
En date du 24 janvier 2001,

Contenant prêt et inscriptions d'hypothèques conventionnelles, prises à la conservation des
hypothèques de RIOM le 8 février 2001 vol 2001 V n° 165 et 166, revêtu de la formule
exécutoire,

D'un précédent commandement tendant à saisie immobilière demeuré infructueux
en date du 12 décembre 2008.

De l'article 35 du décret du 27 juillet 2006

A l'EFFET de dresser le procès-verbal descriptif du bien immobilier ci-après
désigné :

Dépendant d'un ensemble immobilier sis sur la commune de SAINT ELOY LES MINES
cadastré sous les références section AC n° 499 pour 12a 89ca :

LE LOT N° 1 : une cave en sous-sol du bâtiment A, avec 13/1000^{ème} des parties communes

LE LOT N° 2 : une cave en sous-sol du bâtiment A, avec 13/1000^{ème} des parties communes

LE LOT N° 7 : un appartement au 1^{er} étage du bâtiment A, avec 173/1000^{ème} des parties
communes

LE LOT N° 8 : un appartement au 1^{er} étage du bâtiment A, avec 173/1000^{ème} des parties
communes

LE LOT N° 10 : un grenier dans le bâtiment A, avec 9/1000^{ème} des parties communes

J'ai procédé comme suit à mes opérations de constat.

DESCRIPTION GENERALE

L'ensemble immobilier, en copropriété, appartient à deux co-propriétaires.

La maison est orientée Est/Ouest.

La maison est crépie avec un toit couvert de tuiles.

L'immeuble s'ouvre sur la rue.

Sur l'arrière de la maison, se trouvent les jardins des deux copropriétaires.

La propriété est confinée par des anciens bâtiments de la société des mines.

Les bâtiments annexes consistent en un garage, et un bâtiment.





DESCRIPTION INTERIEURE

M. [REDACTED] m'indique que l'intérieur a été refait en 2001.

Porte vitrée : simple vitrage.

ENTREE :

Superficie : 3,40 m² environ.

Plafond :

Papier peint en état d'usage.

Murs :

Papier peint en état d'usage.

Sol :

Carrelage : de nombreux carreaux sont cassés devant la porte.

Equipement :

- un convecteur électrique
- un placard deux portes avec cumulus 150 l.



W.C. :

Superficie : 1,30 m² environ.

Plafond :

Lambris

Murs :

Papier peint en état d'usage.

Sol :

Carrelage avec des carreaux cassés.

Equipement :

- une cuvette à l'anglaise avec chasse d'eau et abattant.

SALLE DE BAINS :

Superficie : 3,30 m² environ.

Plafond :

Papier peint.

Murs :

Faïence en état d'usage.

Sol :

Carrelage en état d'usage.

Equipement :

- un bac douche avec flexible
- un lavabo sur placard de rangement
- arrivée d'eau et évacuation pour lave-linge

CUISINE :

Superficie : 14 m² environ.

Fenêtre simple vitrage.

Plafond :

Papier peint

Murs :

Faïence en état d'usage

Papier peint en état d'usage.

Sol :

Carrelage en état d'usage.

Equipement :

- un convecteur électrique
- un évier deux bacs sur placard de rangement.

**CHAMBRE 1 à gauche :**

Superficie : 13,50 m² environ.

Fenêtre simple vitrage.

Plafond :

Papier de verre peint en état d'usage.

Murs :

Papier peint en état d'usage.

Sol :

Carrelage en état d'usage.

Equipement :

- un convecteur électrique.



CHAMBRE 2 : à la suite de la chambre 1.
Superficie : 10, 70 m² environ.

Plafond :
Papier de verre peint en état d'usage.

Murs :
Papier peint en état d'usage.

Sol :
Moquette en état d'usage, tachée.

Equipement :
- un convecteur électrique.



CHAMBRE 3 :

Superficie : 14,20 m² environ.

Fenêtre double vitrage.

Plafond :

Peinture en état d'usage.

Murs :

Papier peint en état d'usage.

Sol :

Moquette en état d'usage, tachée.

Équipement :

- un convecteur électrique.



COULOIR - DEGAGEMENT :

Superficie : 4,80 m² environ.

Plafond :

Papier peint en état d'usage.

Murs :

Papier peint en état d'usage, dégradé.

Sol :

Carrelage en état d'usage.

CHAMBRE 4 à droite :

Fenêtre double vitrage.

Superficie : 8,60 m² environ.

Plafond :

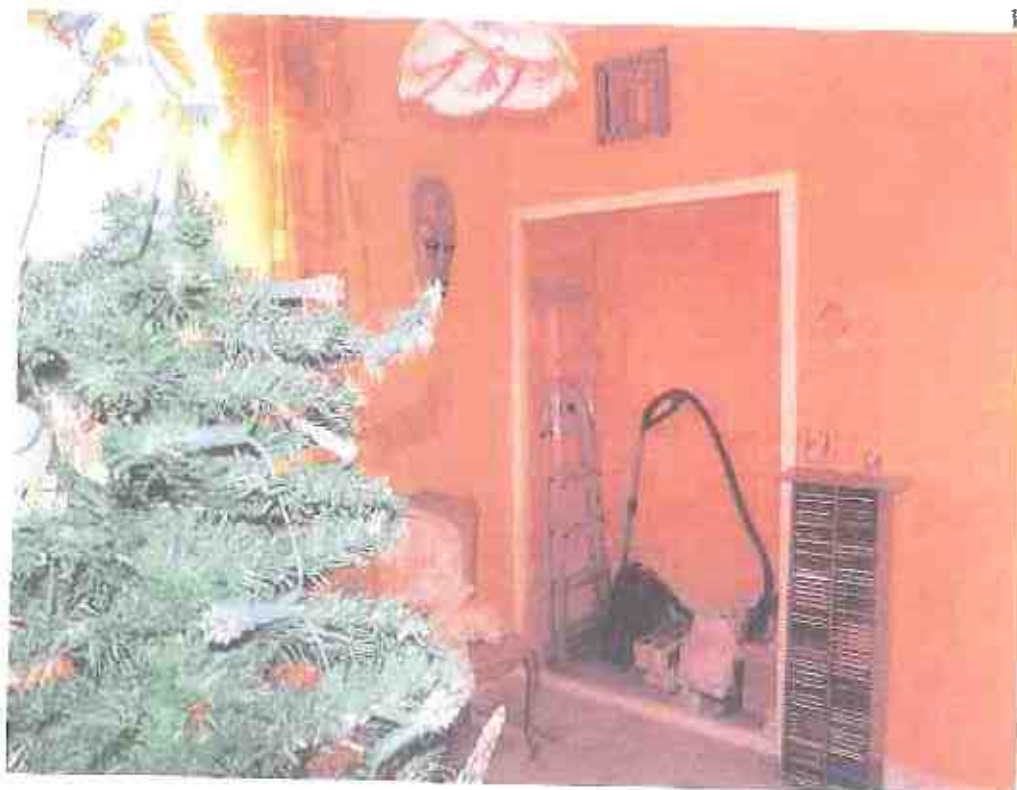
Papier peint en état d'usage.

Murs :

Papier peint en état d'usage.

Sol :

Parquet abimé.



BATIMENTS ANNEXES

- un garage





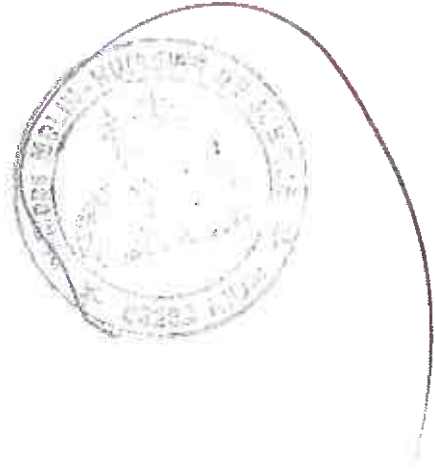
- un petit bâtiment



- deux caves

Copie du règlement de copropriété état descriptif de division établi suivant acte reçu par Me JEANNERET GROSJEAN notaire à PIONSAT le 28 janvier 1986 demeurera annexé au présent procès-verbal.

De tout ce que dessus j'ai dressé le présent procès-verbal descriptif pour servir et valoir ce que de droit.



EQUIPEMENTS - COMMODITES

La maison est équipée d'une installation électrique.

Le chauffage est électrique.

La production d'eau chaude s'effectue au moyen du cumulus.

La maison est équipée d'un branchement téléphonique.

Les eaux usées sont reliées au tout-à-l'égout.

Les eaux pluviales sont évacuées par des chéneaux en descente.

L'appartement est équipé d'une VMC.

CONDITIONS D'OCCUPATION

~~M. [REDACTED]~~ habite avec une amie.

ETAT GENERAL

La maison et les bâtiments sont en état moyen.

Les charpentes et planchers sont en état moyen.



Le jardin est entretenu.